



*Rue Denis papin*  
09600 LAROQUE D'OLMES



## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

OCCITANIE GEOTEX – CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE  
FABRICATION DE GEOTEXTILE

PIECES JOINTES N°50 A 76 CERFA

VERSION 3 – JANVIER 2025



Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil

**APAVE EXPLOITATION FRANCE**  
**Agence Conseil Toulouse**  
11, rue Alexis de Tocqueville  
31200 TOULOUSE

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	janvier 25
	<b>PIÈCES JOINTES N°50 À 76</b>	Page : 2 / 5

La présente pièce jointe comporte 5 pages.

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	janvier 25
	PIÈCES JOINTES N°50 À 76	Page : 3 / 5

## **PIECES JOINTES N°50 A 76<sup>1</sup>**

## **AUTRES PIECES OBLIGATOIRES ICPE**

---

<sup>1</sup> Référence au formulaire CERFA n°15964\*03

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	janvier 25
	PIÈCES JOINTES N°50 À 76	Page : 4 / 5

## **PIECE JOINTE N°62 - AVIS DU PROPRIETAIRE**

---

Avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [11° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement]

ou, en l'absence de réponse, lettre de saisine du propriétaire datant de plus de 45 jours.



Lavelanet, le 17/01/2025

**OCCITANIE GEOTEX**

1 Bis, chemin de la Coume  
09 300 LAVELANET

Communauté de Communes du Pays d'Olmes  
1 chemin de la Coume  
09300 LAVELANET  
A l'attention de Marc SANCHEZ

**Objet : Demande d'avis du propriétaire du terrain sur l'usage futur du site exploité par OCCITANIE GEOTEX dans le cadre de son dossier d'Autorisation ICPE.**

Monsieur,

Nous vous sollicitons dans le cadre de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) relatif au projet de construction d'une unité de fabrication de géotextile exploité par la société OCCITANIE GEOTEX, sur la commune de Laroque d'Olmes, rue Denis Papin.

Les installations projetées seront réalisées sur les parcelles n°558, 559, 560, 1806, 2041, 2098, 2100, 2102, 2103, 2104, 3397, 3399 et 3400 de la section B du cadastre de la commune de Laroque d'Olmes.

Le site sera soumis à autorisation au titre de la nomenclature des ICPE pour la rubrique n°2311 relative au traitement de fibres végétales, avec une capacité maximale de production de 60 tonnes par jour.

Dans ce contexte, conformément au point 11° de l'article D. 181-15-2 du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis quant à l'usage futur souhaité dans le cas d'une mise à l'arrêt définitive des installations. Cet avis sera joint à la demande d'autorisation déposée en Préfecture, et constitue notamment la pièce jointe n°62 du document cerfa n°15 964\*03.

La commune de Laroque d'Olmes ne disposant pas de PLU ou POS, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique actuellement dans le cadre du projet (articles R.111-1 à R. 111-53 du code de l'Urbanisme).

Le projet OCCITANIE GEOTEX respectera les règles définies dans le Règlement National de l'Urbanisme.

Par ailleurs, le projet OCCITANIE GEOTEX sera localisé en zones UX (activités économiques) et UF (friches) du projet de PLUi de la Communauté de Communes de Pays d'Olmes en cours d'instruction. En zone UX, les activités de type industrie seront autorisées sans restriction. Dans la zone UF, les activités de type industrie seront autorisées à condition de ne pas générer de nuisances pouvant altérer la qualité de vie des zones urbaines à vocation d'habitat localisées à proximité (article UF-1.2).

Ainsi, dans ce contexte, nous vous proposons de prendre en considération un usage futur dans le cas d'une mise à l'arrêt de l'installation comparable à celui de la dernière exploitation (activité industrielle), soit un **usage de type industriel**, tel que défini au 1° de l'article D.556-1-A du Code de l'Environnement, pouvant comprendre un bâti (y compris des entrepôts), des infrastructures industrielles et, le cas échéant, des aménagements accessoires, tels que des bureaux ou des places de stationnement associés à l'activité industrielle.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

**Benjamin DEMANGEL**  
Directeur industriel

DESTINATAIRE

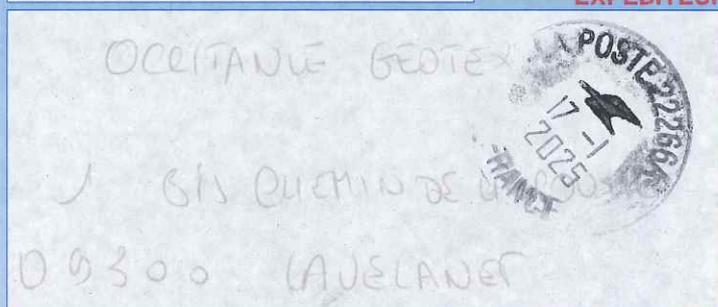


Numéro de l'envoi : 1A 196 527 6234 1



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR



SGR2 V29 - PTC 6A - 201784121013 - 01/23



ECOLOGIC Priorité neutralité carbone laposte.fr/neutralitecarbone

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Les avantages du service suivi : Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution. 3 modes d'accès direct à l'information de distribution : Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS). Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion). Par téléphone : Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

09300 LAVELANET

Date: 14/03/25 Prix: CRBT: LE 17/01/25

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

DESTINATAIRE

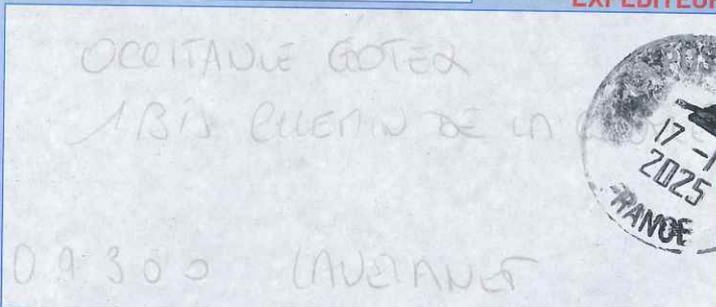


Numéro de l'envoi : 1A 196 527 6233 4



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR



SGR2 V29 - PTC 6A - 201784121013 - 01/23



ECOLOGIC Priorité neutralité carbone laposte.fr/neutralitecarbone

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Les avantages du service suivi : Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution. 3 modes d'accès direct à l'information de distribution : Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS). Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion). Par téléphone : Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

09300 LAVELANET

Date: 14/03/25 Prix: CRBT: LE 17/01/25

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

En provenance de :

~~Commune de la Courbe  
09300 LAVANET  
1 Chemin de la Courbe  
09300 LAVANET~~



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
AR 1A 196 527 6233 4



LA POSTE 39002A 20-01-25. PR FRANCE <sup>Renvoyer à</sup>

Présenté / Avisé le : 20 / 1 / 25  
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....



OCCITANIE GODEX  
1 Bis Chemin de la Courbe  
09300 LAVANET



\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	janvier 25
	<b>PIÈCES JOINTES N°50 À 76</b>	Page : 5 / 5

## **PIECE JOINTE N°63 - AVIS DU MAIRE**

---

Avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [11° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement]

ou, en l'absence de réponse, lettre de saisine du maire ou du président de l'établissement public compétent datant de plus de 45 jours.



Lavelanet, le 17/01/2025

**OCCITANIE GEOTEX**

1 Bis, chemin de la Coume  
09 300 LAVELANET

MAIRIE DE LAROQUE D'OLMES  
32 Rue de l'Hôtel de ville  
09600 Laroque-d'Olmes

**Objet : Demande d'avis du Maire sur l'usage futur du site exploité par OCCITANIE GEOTEX dans le cadre de son dossier d'Autorisation ICPE.**

Monsieur le Maire,

Nous vous sollicitons dans le cadre de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) relatif au projet de construction d'une unité de fabrication de géotextile exploité par la société OCCITANIE GEOTEX, sur la commune de Laroque d'Olmes, rue Denis Papin.

Les installations projetées seront réalisées sur les parcelles n°558, 559, 560, 1806, 2041, 2098, 2100, 2102, 2103, 2104, 3397, 3399 et 3400 de la section B du cadastre de la commune de Laroque d'Olmes.

Le site sera soumis à autorisation au titre de la nomenclature des ICPE pour la rubrique n°2311 relative au traitement de fibres végétales, avec une capacité maximale de production de 60 tonnes par jour.

Dans ce contexte, conformément au point 11° de l'article D. 181-15-2 du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis quant à l'usage futur souhaité dans le cas d'une mise à l'arrêt définitive des installations. Cet avis sera joint à la demande d'autorisation déposée en Préfecture, et constitue notamment la pièce jointe n°63 du document cerfa n°15 964\*03.

La commune de Laroque d'Olmes ne disposant pas de PLU ou POS, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique actuellement dans le cadre du projet (articles R.111-1 à R. 111-53 du code de l'Urbanisme).

Le projet OCCITANIE GEOTEX respectera les règles définies dans le Règlement National de l'Urbanisme.

Par ailleurs, le projet OCCITANIE GEOTEX sera localisé en zones UX (activités économiques) et UF (friches) du projet de PLUi de la Communauté de Communes de Pays d'Olmes en cours d'instruction. En zone UX, les activités de type industrie seront autorisées sans restriction. Dans la zone UF, les activités de type industrie seront autorisées à condition de ne pas générer de nuisances pouvant altérer la qualité de vie des zones urbaines à vocation d'habitat localisées à proximité (article UF-1.2).

Ainsi, dans ce contexte, nous vous proposons de prendre en considération un usage futur dans le cas d'une mise à l'arrêt de l'installation comparable à celui de la dernière exploitation (activité industrielle), soit un **usage de type industriel**, tel que défini au 1° de l'article D.556-1-A du Code de l'Environnement, pouvant comprendre un bâti (y compris des entrepôts), des infrastructures industrielles et, le cas échéant, des aménagements accessoires, tels que des bureaux ou des places de stationnement associés à l'activité industrielle.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

**Benjamin DEMANGEL**  
Directeur industriel

DESTINATAIRE

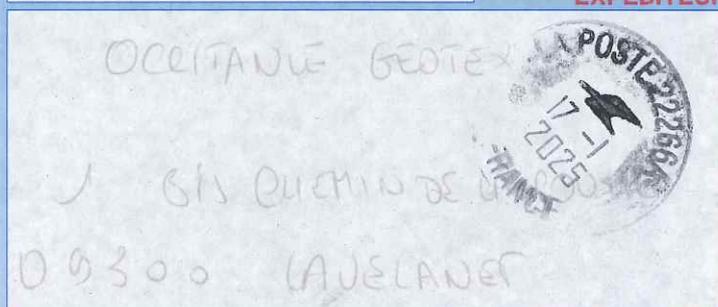


Numéro de l'envoi : 1A 196 527 6234 1



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR



SGR2 V29 - PTC 6A - 201784121013 - 01/23



ECOLOGIC Priorité neutralité carbone laposte.fr/neutralitecarbone

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Les avantages du service suivi : Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution. 3 modes d'accès direct à l'information de distribution : Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS). Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion). Par téléphone : Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

09300 LAVELANET

Date: 14/03/25 Prix: CRBT: LE 17/01/25

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

DESTINATAIRE

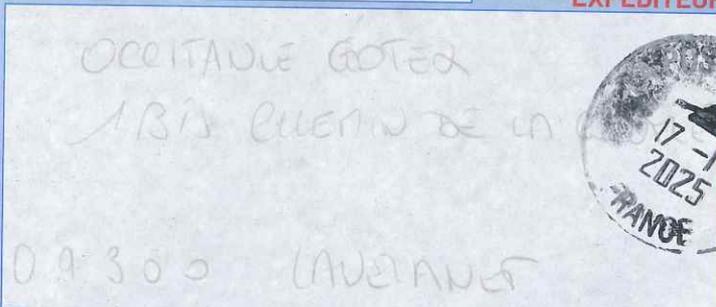


Numéro de l'envoi : 1A 196 527 6233 4



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR



SGR2 V29 - PTC 6A - 201784121013 - 01/23



ECOLOGIC Priorité neutralité carbone laposte.fr/neutralitecarbone

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Les avantages du service suivi : Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution. 3 modes d'accès direct à l'information de distribution : Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS). Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion). Par téléphone : Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

09300 LAVELANET

Date: 14/03/25 Prix: CRBT: LE 17/01/25

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

En provenance de :

~~MAIRE DE 1730000 D OINES  
39 Rue de la Poste de J...  
17300 LAUVELANET~~

FR2128-FTC-3AA-20170421013-01/23



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
AR 1A 196 527 6234 1



Renvoyer à

LA POSTE 39002A 21-01-25 PR FRANCE

Présenté / Avisé le : 10/01/25  
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être		Signature
<input type="checkbox"/> Le destinataire		
<input type="checkbox"/> Le mandataire		
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	Signature facteur *	
<input type="checkbox"/> Autre : .....		

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

1 Bis Chemin de la Courbe  
17300 LAUVELANET



**De :** DGS Mairie de Laroque d'Olmes <dgs@mairie-laroquedolmes.fr>  
**Envoyé :** mardi 21 janvier 2025 14:55  
**À :** Victor Lamego <victor.lamego@occitanie-geotex.com>  
**Cc :** 10patrick@orange.fr; 'Claude Des' <c.des@mairie-laroquedolmes.fr>  
**Objet :** RE: Avis sur l'usage futur du site OCCITANIE GEOTEX  
**Importance :** Haute

Bonjour Monsieur,

Nous venons de recevoir un nouveau courrier de M. Benjamin DEMANGEL portant sur la demande d'avis du Maire sur l'usage futur du site exploité par OCCITANIE GEOTEX dans le cadre du dossier d'autorisation ICPE.

L'avis a déjà été formulé par courrier en date du 9 décembre dernier qui a été adressé à OCCITANIE GEOTEX par courrier postal ainsi que par mail. Je vous en fais copie en pièce jointe.

Nous restons à votre disposition

Bien cordialement



---

**De :** Secretariat Mairie Laroque d' Olmes [mailto:secretariat@mairie-laroquedolmes.fr]  
**Envoyé :** lundi 9 décembre 2024 16:33  
**À :** victor.lamego@occitanie-geotex.com  
**Cc :** 'Nathalie Querol'; secretariatdesassemblees@paysdolmes.org; 10patrick@orange.fr; 'DGS Mairie de Laroque d'Olmes'; 'Claude Des'  
**Objet :** Avis sur l'usage futur du site OCCITANIE GEOTEX

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver en pièce jointe le courrier du Maire en réponse à votre sollicitation du 28 octobre 2024.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,





A Laroque d'Olmes, le 9 décembre 2024

OCCITANIE GEOTEX  
1B, chemin de LA COUME  
09300 LAVELANET

**Objet :** Avis du Maire sur usage futur du site exploité par OCCITANIE GEOTEX dans le cadre de son dossier ICPE

**Référence :** Votre courrier en date du 28 octobre 2024

Monsieur le Directeur,

Par courrier de référence vous sollicitez la commune de Laroque d'Olmes dans le cadre de la procédure ICPE relatif à votre projet de construction d'une unité de fabrication de géotextile en vue d'un avis quant à l'usage futur souhaité dans le cas d'une mise à l'arrêt définitive des installations.

A ce jour effectivement comme vous le soulignez c'est le règlement National d'Urbanisme qui s'applique mais il doit être tenu également compte du futur PLUI en cours d'élaboration. Aussi dans le perspective du futur PLUI et en accord avec la CCPO, je vous transmets l'avis de la commune :

*L'usage futur en cas d'une mise à l'arrêt définitive des installations devra permettre d'accueillir pour la zone UX, les activités de type industrie sans restriction et pour la zone UF, les activités de type industries seront autorisées à condition de ne pas générer de nuisances pouvant altérer la qualité des zones urbaines à vocation d'habitat localisées à proximité (UF-1.2)*

Veillez agréer, monsieur le Directeur l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Maire  
Patrick LAFFONT  
L'Adjoint délégué  
Claude DES

**Destinataires :** Président CCPO  
Maire, DGS

